

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-548773

NP: 35530



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule

8329

Société

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom

REGRAGUI Saïd

Date de naissance

26/11/62

Adresse

25 Rue Oued Merguez Hay Essalam
CASA

Tél. :

0661322291

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR KAROUMI BOUCHAIB
Psychiatre - Pédiopsychiatre
42, Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 05 22 29 61 86 - 0522 29 53 42
INPE : 09 10 83 493

Cachet du médecin :

Date de consultation :

20/11/2020

Nom et prénom du malade :

Regragui Aïda

Age: 19

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dépression

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29.10.2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/07/20	CS		600,-	INP : 09 10 83 493 Dr. MARCUM BOUHAB Psychiatre - Pédiopsychiatre 44, Rue des Hôpitaux Casablanca Tel. 0522 29 61 86 - 0522 29 53 42

EXECUTION DES ORDONNANCES INPE : 09 10 83 493

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TALI PHARMACEUTIQUE Moham Tali Pharmaci 49 Rue d'Israele Hay Salim Casablanca Tel. 0522 26 13 05 Fax: 0522 26 05	20/07/20	3300,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

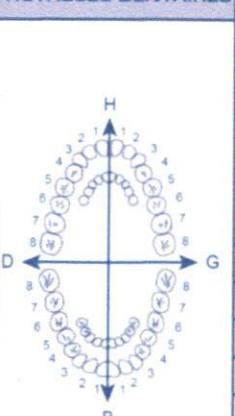
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : _____
				COEFFICIENT DES TRAVAUX _____
				MONTANTS DES SOINS _____
				DEBUT D'EXECUTION _____
				FIN D'EXECUTION _____
				COEFFICIENT DES TRAVAUX _____
				MONTANTS DES SOINS _____
				DATE DU DEVIS _____
				DATE DE L'EXECUTION _____

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Bouchaib KAROUMI

Diplômé de l'Université de Lyon (France)

Docteur en Neurosciences

Maître ès-Sciences Médicales

Ancien Psychiatre au CHU de Lyon

Psychiatre - Psychothérapeute

Enfants - Adultes

الدكتور بوعصب كرومي

خريج جامعة ليون بفرنسا

دكتور في علوم الأعصاب

أستاذ في العلوم الطبية

طبيب سابق بالمركز الصحي الجامعي بليون

لخصاصي في الأمراض العقلية والنفسية

لأطفال والشباب

Casablanca Le : 20-7-20

PHARMACIE ARAUCARIA
Hicham TALI Pharmaciens
42, Rue d'Ifrane Hay Salam C.I.L Casablanca
Tél.. 0522.38.13.05 Fax: 0522.39.81.05

40000 x 5

- ARIPIPHI 15

SV

015126

17820 x 5

- SENTRALINE GT

SV

015127

9300 x 4

- ANAFRANIL 75

SV

015128

3440

- ZEPAP

SV

015129

3300.20

odt x 05 mois

Dr. KAROUMI Bouchaib
Psychiatre - Pédopsychiatre
AA, Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 0522.29.61.86 - 0522.29.53.42
Tél: 0522.29.61.86 - 0522.29.53.42
Tél: 0522.29.61.86 - 0522.29.53.42
Tél: 0522.29.61.86 - 0522.29.53.42

زنقة المستشفى (أمام مستعجلات ابن رشيق) الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.29.53.42 - 05.22.29.61.86 - الفاكس : 05.22.29.53.42

44, Rue des Hôpitaux (en Face des Urgences du CHU Ibnou Rochd) 2 ème étage - Casablanca - Tél : 05.22.29.61.86 / 05.22.29.53.42 - Fax : 05.22.29.53.42

PER : FEV 2022
PPV : 400 DH 00

PER : FEV 2022
PPV : 400 DH 00

PER : FEV 2022
PPV : 400 DH 00

PER : FEV 2022
PPV : 400 DH 00

PER : FEV 2022
PPV : 400 DH 00

178,70

178,70

178,70

178,70

178,70



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93.00 DH



6 118001 03007 1
○ Anafranil® SR 75 mg
20 comprimés pelliculés sécables
PPV : 93.00 DH

PPV : 34DH70